



PREFECTURE DE LA REGION
D'ÎLE-DE-FRANCE



Conseil Régional
d'Île-de-France

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Séance du 28 septembre 2017

Avis sur Plan de gestion 2015-2019 de la Réserve naturelle nationale de Saint-Quentin-en-Yvelines

Suite à la présentation du second plan de gestion portant sur la période 2015-2019 de l'équipe de la Réserve naturelle nationale de Saint-Quentin-en-Yvelines lors de sa séance du 28 septembre 2017, le CSRPN émet l'avis suivant.

Pour différentes raisons qui ont été exposées, ce plan de gestion n'a pas pu être réalisé et validé avec un calage temporel normal. Le CSRPN n'a pas de remarque à faire au sujet de ce mauvais calage temporel, dû à des contraintes administratives et techniques ; l'avis donné ci-dessous porte uniquement sur la qualité scientifique du plan de gestion, en termes de conservation de la biodiversité, d'investissement dans la pédagogie, et globalement de gestion de la réserve.

Le CSRPN tient d'abord à rappeler, ce qui est bien mentionné dans le plan de gestion, la haute valeur patrimoniale du site, tant sur le plan culturel que sur le plan naturel. La valeur naturelle est connue depuis longtemps, et a attiré des naturalistes bien avant la création de la réserve : cette connaissance historique est évidemment une grande richesse, notamment pour replacer la gestion actuelle et future dans un contexte temporel plus large ; mais c'est aussi parfois une contrainte, avec des usages et des habitudes qui ne sont pas tous facilement conciliables avec le statut actuel de réserve.

Le CSRPN juge ce deuxième plan de gestion particulièrement bien étayé. S'appuyant sur un bilan très complet de l'historique du site, incluant évidemment le bilan de la RNN depuis que le classement du site, il propose des objectifs qui ont été estimés très pertinents. Le CSRPN considère que les enjeux de gestion des milieux en faveur de la faune et de la flore, de connaissance de la biodiversité du site ainsi que le rôle de la réserve en termes de pédagogie sont bien repérés et que les propositions du plan de gestion sont pertinentes.

Sur les autres enjeux, le CSRPN tient à insister sur l'importance de la maîtrise de l'eau d'une part, et de la maîtrise des usages du site d'autre part, y compris sur les

pourtours de la réserve. Sur ces deux points clés, les actions déjà menées sont efficaces, le plan de gestion est très clair et propose des objectifs pertinents.

Concernant la gestion de l'eau, le CSRPN considère qu'une meilleure maîtrise reste fondamentale : les propositions du plan de gestion doivent être considérées comme une exigence minimale, et le Conseil encourage la réserve à poursuivre encore plus loin sa démarche de maîtrise. Compte tenu de la complémentarité entre les différents étangs et rigoles du Hurepoix, la protection à terme de l'ensemble de ce réseau est une perspective et un objectif à poursuivre. Sur ce point, le CSRPN encourage la RNN à continuer à s'impliquer dans les réflexions sur la mise en réserve de tout ou partie du réseau.

Plusieurs objectifs de ce plan de gestion impliquent des interactions avec d'autres acteurs et utilisateurs du site ou de ses abords : sur ce point, le CSRPN reconnaît la lucidité du plan de gestion sur les difficultés que peuvent présenter ces interactions. Le Conseil encourage la réserve à continuer ses efforts pour que son existence, son rôle et sa valeur soient pris en compte, de mieux en mieux, comme des obligations contraignantes pour les autres usages du site, de ses abords et de ses connexions, en particulier vis-à-vis de l'île de loisirs et du réseau hydraulique.

Avec les recommandations ci-dessus, le CSRPN émet un avis favorable pour la mise en œuvre du deuxième plan de gestion de la RNN de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Avis du CSRPN d'Ile-de France

Adopté à l'unanimité
Sur proposition de la DRIEE

Séance du 28 septembre 2017

Le CSRPN, à l'unanimité, rend un avis favorable au second plan de gestion de la RNN de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Le 28 septembre 2017

La Présidente du Conseil scientifique régional
du patrimoine naturel d'Ile-de-France
Christine Rollard

Signé